

épiscopal. M. le curé de la paroisse et les prêtres de la desserte ont pris possession de leurs appartements ces jours-ci.”

Journal du 21 Juillet 1881.

“ Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières est de retour de son voyage aux Etats-Unis, et a pris possession de son nouveau palais épiscopal.”

Voir pièces justificatives Nos 5, 6 et 7.

7o En 1875, le Séminaire de Trois-Rivières n'avait pas de *fondation de bourses* en faveur des élèves pauvres; aujourd'hui plusieurs bourses ont été fondées; et le nombre s'en accroît chaque année, au moyen de la société de St François de Sales.

Dans l'*Annuaire de l'Apostolat de la prière dans le diocèse de Trois Rivières pour l'année 1879*, on lit :

“ L'association dont le succès avait causé une agréable surprise à la fin de l'année dernière, n'a pas été moins prospère durant l'année qui vient de finir; car malgré l'extrême rareté de l'argent, la recette de cette année a dépassé celle de l'année précédente. Et, si l'on tient un juste compte des circonstances, l'Association ne paraît pas avoir fait diminuer les recettes de la Propagation de la Foi; puisque la recette de cette œuvre dépasse aussi celle des deux années précédentes.

“ Les recettes de l'œuvre jusqu'à présent, ont été comme suit :

Pendant l'année 1876.....	\$ 147.42 ou 737 francs.
“ “ 1877.....	1587.55 ou 7837 “
“ “ 1878.....	1828.20 ou 9141 “

“ La recette de 1878 a été appropriée comme suit :

“ Pour frais de la direction diocésaine: impressions, billets, livres, etc. etc., \$1'5.20 ou 576 francs.

“ Accordé au Séminaire (de Trois-Rivières) pour chaires et bibliothèque du Grand Séminaire, et pension des Séminaristes, \$800.00 ou 4,000 francs.

“ La balance de \$713.00 ou 4,565 francs, réunie à celle de l'année précédente, a été mise en dépôt pour commencer la fondation des chaires et des pensions du Grand Séminaire.”

Dans l'*Annuaire* publié en 1881, on voit que les recettes de l'Association pour 1880 ont été de \$1912.00 ou 9,560 francs.

Cette somme a été appropriée comme suit :

Dépense pour billets et impressions.....	\$ 79.45 ou 397 francs
Pour pension du Directeur du Grand Séminaire.....	100 00 ou 500 “
Pour honoraires des professeurs de dogme et de morale.....	200.00 ou 1000 “